



**École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille**

Fiche de poste Maître de conférences associé(e) Ensap Lille

Groupe de discipline : STA

Profil 2019-03-STA/CIMA

Missions et activités principales :

En cycle licence :

- cours théoriques (24 h + TD 24 h) en S3 concernant les bases fondamentales de la structure et les interactions entre matériaux, systèmes constructifs et phénomènes physiques. Les différents dispositifs techniques pourront être introduits avec une approche comparative par matériau. Les TD devront aborder l'analyse de la structure en lien avec le projet et la thermique des bâtiments par le calcul ou la simulation numérique à l'aide d'un outil BIM.
- Encadrement des TD en S1, S4, S6 (24h par semestre) au sein des équipes déjà constituées. L'accent sera toujours mis sur les relations entre la structure et la physique des bâtiments par une approche à la fois physique et numérique.
- Encadrement des TD en S5 (24h) au sein de l'équipe déjà constituée sur le thème de la morphologie structurale.

Charges scientifiques

En complément des heures d'enseignement, d'autres participations aux commissions et instances de l'école sont attendues :

- participations aux jurys de PFE
- participations aux commissions de l'école
- participations aux activités scientifiques de l'école (projets de recherches, chaire partenariale bassin minier,...)

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Diplôme d'architecte ou d'architecte / ingénieur DEA ou DSA

Architecte diplômé ayant des références professionnelles solides et faisant état :

- d'une expérience pédagogique et professionnelle associant conception, culture constructive et enjeux environnementaux.
- d'un intérêt pour l'enseignement
- d'une ouverture aux pratiques d'expérimentations paysagère, architecturale et pédagogique
- d'une capacité pédagogique et concrète pour associer conception et processus de représentation.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'Ensapl forme à l'architecture et au paysage. L'articulation entre ces deux disciplines dessine le champ de formation de l'école, son identité originale et l'opportunité de mettre en œuvre des processus interdisciplinaires. En formation initiale, l'ensapl délivre un DEEA (grade de licence), un DEA (grade de master) et un DEP (grade de master). Elle a créé en 2015 un Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage de deux ans dont la première année est commune avec l'architecture. Les croisements entre architectes et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude.

Les trois premières années sont conçues selon un principe de progression dans la complexité des projets et des thématiques. Une attention particulière est portée aux enjeux de la transformation du patrimoine, qu'il soit historique ou plus ordinaire.

Les deux années menant au master sont structurées selon quatre domaines d'étude : Conception, Territoire, Histoire et Matérialité au sein desquels l'étudiant construit son parcours de formation. Afin d'articuler formation initiale et recherche, les domaines d'étude de formation initiale sont liés étroitement aux domaines de recherche propres au laboratoire. L'Ensapl attache une grande importance au mémoire d'initiation à la recherche qui se déroule sur deux semestres de master.

Inscrite dans un territoire en pleine transformation et en quête de son avenir post-industriel, l'Ensapl s'attache à jouer un rôle actif sur ce territoire complexe en développant les mises en situation (Solar Decathlon 2019, Ateliers publics de paysage), en créant une chaire partenariale sur le bassin minier, en participant à la formation à la transition écologiques des acteurs de la construction du cadre bâti (lauréats du PIA 2 avec les Compagnons du devoir).

L'Ensapl fait partie de la Conférence Régionale des Grandes Écoles. Elle est également engagée, comme établissement composante, dans le cadre de l'I-Site, avec l'Université de Lille, Sciences-Po et Centrale Lille dans la définition d'une université cible à l'horizon 2021. Évaluée dans la vague E par l'HCERES, l'Ensapl prépare aujourd'hui son prochain projet de formation comprenant notamment un master en urbanisme avec l'IAUL, des double-cursus architecte- paysagiste et architecte-ingénieur. Les enseignements définis dans cette fiche seront soumis aux évolutions de ce projet de formation.

Le projet d'établissement est visible sur le site web de l'école : http://www.lille.archi.fr/l-ensapl__index-1024415.htm

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

Le LACTH, laboratoire de recherche de l'Ensapl, réunit 28 chercheurs (dont 6 HDR titulaires de l'Ensapl), 15 doctorants et 15 chercheurs associés. Il est organisé selon quatre domaines de recherche : Conception, Territoire, Histoire et Matérialité.

Les programmes de recherche en cours s'intéressent notamment à la connaissance du logement social expérimental et innovant des années 60 et 70 (Architecture XXe siècle), à l'hôpital comme milieu (Hocomi), à l'histoire de l'enseignement de l'architecture au XXe siècle (Hensa20), au métabolisme territorial – Économie collaborative et projets transfrontaliers (Popsu Métropoles), au potentiel de l'impression 3D dans la production du bâtiment (Matrice - croissance intelligente durable et inclusive).

L'Ensapl et le Lacth sont associés à deux écoles doctorales de l'Université de Lille : l'ED SHS et l'ED Sesam afin de délivrer conjointement des doctorats en architecture ou en architecture (mention paysage). Le Lacth organise chaque année un séminaire pour la formation doctorale.

Le LACTH publie chaque année une revue de rang A, Les Cahiers thématiques, selon un thème proposé par un des quatre domaines de recherche.

Nature et durée du contrat :

- Contrat d'agent contractuel du Ministère de la Culture
- Contrat à mi-temps (160 h équivalent TD en présentiel étudiant)

Modalités de recrutement :

Le dossier de candidature comprendra :

- une note (1 page maximum) précisant le projet pédagogique en regard de la fiche de poste, du domaine d'étude et des éventuelles options incluses dans la fiche.
- un CV (3 pages maximum)

- un dossier exposant les expériences pédagogiques, les références professionnelles, les publications, les recherches... (30 pages maximum).

- une copie des diplômes.

- une copie de la carte d'identité

Le dossier sera transmis impérativement au format pdf par un lien de téléchargement adressé à : direction@lille.archi.fr

La date limite de réception des dossiers est fixée au jeudi 5 Septembre 2019 à 18h00.

Les candidatures seront examinées par une commission qui sélectionnera les candidats qu'elle souhaite auditionner durant la semaine du 9 septembre. Le choix sera validé par le CPS en formation restreinte.

Conditions de recrutement :

- Justifier au 1er janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années qui précèdent le 1er janvier pour les Maîtres de conférence associés (MCFA).

- OU détenir les diplômes suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches pour les MCFA.

- Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat.

Informations sur le poste :

François Andrieux, directeur de l'Ensapl, francois.andrieux@lille.archi.fr

Jean-Pierre Houssier, secrétaire général de l'Ensapl, jean-pierre.houssier@lille.archi.fr

Antonella Mastroilli, professeure champ STA, antonella.mastroilli@lille.archi.fr